



Lettre ouverte du CADRes Colmar et environ suite au point Colmarien 293 du 6 avril 2024

Madame, Monsieur,

Nous sommes l'association **CADRes Colmar et environs**, engagée dans la promotion de la pratique du vélo sur notre territoire.

Nous avons été consternés de constater une déformation de notre communiqué initial dans le journal d'information Municipal "le point Colmarien" (Voir les extraits en page 2).

Notre communiqué initial visait à sensibiliser les automobilistes à la présence des cyclistes sur la route et à les encourager à adopter un comportement responsable et respectueux envers eux. Nous avons souligné l'importance de ralentir et de doubler les cyclistes avec un écart suffisant, même s'ils sont sur une bande cyclable, et de rester derrière eux si le dépassement ne peut pas être effectué en toute sécurité.

Cependant, le texte publié dans "le point Colmarien" a complètement manipulé notre message. Au lieu de s'adresser aux automobilistes, il suggère que les cyclistes seraient responsables des dangers qui pèsent sur eux.

Nous sommes profondément déçus par cette déformation de notre message. Il est essentiel de rappeler que les cyclistes ont le droit de circuler sur la route et que les automobilistes ont la responsabilité de les respecter et de les protéger. En publiant un texte qui semble blâmer les cyclistes pour les dangers de la route, la ville de Colmar envoie un message dangereux, trompeur et désuet à ses citoyens, à des années lumières des ambitions affichées par la municipalité.

Sachant que la municipalité nous avait confirmé par écrit que nous aurions accès à l'article qui serait publié (engagement non tenu), nous demandons à la ville de Colmar de rectifier cette erreur et de publier notre message initial dans le prochain numéro du "point Colmarien", ainsi qu'un erratum dans l'application « Colmar et vous » (rubrique Actualités). Nous demandons également à la ville de Colmar de s'engager à promouvoir par les actes une culture de respect et de sécurité pour tous les usagers de la route, qu'ils soient à pied, à vélo ou en voiture.

Nous espérons que cette lettre ouverte contribuera à sensibiliser le public à l'importance de la sécurité des cyclistes à Colmar et dans ses environs. Nous invitons tous les citoyens à se joindre à nous pour promouvoir une culture de respect et de sécurité pour tous les usagers de la route.

Cordialement,

L'association CADRes Colmar en environs
www.cadrescolmar.org

Le 26 avril 2024.

Communiqué initial proposé par l'association CADRes :

À tout âge on peut monter sur un vélo pour se déplacer dans Colmar et ses environs. Le CADRes propose des cours gratuits de (re)mise en selle, il suffit de nous contacter.

En famille, ou pour aller au travail, le danger principal pour les cyclistes sont les véhicules à moteur. Il est important que les automobilistes fassent très attention aux cyclistes qui circulent légitimement sur la route.

Alors, en voiture, quand vous apercevez des personnes à vélo sur la route, quels que soient leurs âges ou équipements : Ralentissez ! Et doublez-les en faisant un écart suffisant même s'ils sont sur une bande cyclable.

Si vous ne pouvez pas les doubler en toute sécurité, restez derrière ! Ils vous rattraperont au prochain feu !

Et puis à Colmar, le vélo reste la manière la plus rapide et la moins chère de rallier le centre-ville en porte à porte ! On s'y met tous ?

Publication dans le numéro 293 du 6 avril 2024 du Point Colmarien (encadré page 6) :

Connaissez-vous l'association CADRes ?

Cette association s'engage à promouvoir la pratique du vélo, mais aussi à réunir, représenter et protéger les passionnés du vélo : aussi bien les vélo-travailleurs que les voyageurs ou les sportifs. Elle propose également des cours gratuits de (re) mise en selle.

Voici ses conseils pour circuler à vélo en toute sécurité : utilisez, lorsqu'ils existent, les bandes ou pistes cyclables et les doubles sens cyclables. Gardez une distance de sécurité d'un mètre au moins par rapport aux autres véhicules. Ne zigaguez pas entre les voitures.